Bormes

LES MIMOSAS

octobre 2014

le Mag

Dossier spécial

Rentrée scolaire

- Réforme des rythmes
- NAPS
- Nouveaux services
- Conseil municipal des jeunes
- Caisse des écoles et bus...

SOMMAIRE & INFOS PRATIQUES

Edito du maire P3

Priorité à la prévention P4

Dossier rentrée scolaire P5 à 8

La semaine du goût P9

Conseil municipal des jeunes P10

CCAS - Un service qui bouge P11

Nouveau : les référents de quartier P12 & 13

Fort de Brégançon - Paroles d'élus P14

Actus & Brèves P15

Rendez-vous à venir P16

Evènementiel P16
Retour en images

Bormes le Mag : où se le procurer ?

Le nouveau magazine de la commune est distribué dans les boîtes aux lettres des résidents à l'année. Il est à votre disposition à l'hôtel de ville, à l'office de tourisme et dans de nombreux commerces de la cité.
Pour tout problème de distribution, merci de contacter le service communication en envoyant un email à : communication@ville-bormes.fr

Bormes le Mag est également téléchargeable sur le site internet de la ville (www.ville-bormes.fr) dans la rubrique "la mairie".

Les actualités de la ville

Pas un jour sans qu'un évènement, une rencontre, un rendez-vous... ne se passe à Bormes les Mimosas. Pour être informé, au quotidien, de toute l'actualité de votre commune, n'hésitez pas à vous connecter sur la page facebook de la ville (Bormes les Mimosas ville - officiel) ou sur le site internet www.ville-bormes.fr.
Vous y trouverez des informations sur les évènements à venir mais aussi des retours en photos et vidéos de tout ce qui fait de Bormes une cité vivante et attractive !

Bormes les Mimosas le Mag :

Publication municipale
Directeur de la publication : François Arizzi
Dépôt légal : *en cours*
Impression Azur Communication
Papier normes écologiques et encres végétales
Réalisation maquette et articles : service communication, mairie de Bormes - 04 94 05 34 50, 1 place St-François
Photo couverture Iurii Koroliak
Photos Mag : Morgane Auffret, Carole Amaro, Service communication

Retrouvez toute l'actualité de votre ville
sur
www.ville-bormes.fr
et
facebook : bormes les mimosas officiel

François Arizzi, maire de Bormes les Mimosas

ÉDITO *du maire*

Cet été, le conseil municipal a connu son "baptême du feu" dans la gestion d'une saison estivale. Nous avons essayé, dans un laps de temps très court, de mettre en place de nouvelles animations, tout en pérennisant celles qui fonctionnaient correctement.

L'accent a été mis sur l'animation de tous les quartiers. Nous avons pu, ainsi, proposer de nombreux concerts au Pin de Bormes, au Village, au quartier du Bazar, à la Favière...

Tout n'a pas été parfait, mais la volonté de dynamiser était réelle et les retours satisfaisants.

L'ouverture du Fort de Brégançon au public a été un véritable succès populaire. Merci à "notre office de tourisme" pour avoir géré cette opération de main de maître, malgré le surcroît de travail occasionné.

L'opération "Noctambus" *(bus qui ramenait les noctambules)*, menée conjointement avec le Lavandou, avait bien démarré et permis d'éviter des accidents dus aux excès de la nuit, jusqu'à ce que le chauffeur ne se fasse agresser et le minibus vandaliser.

L'opération a donc malheureusement dû être interrompue.

Nous avons eu à déplorer deux grosses coupures de courant au quartier de la Favière, dont une qui a duré presque 24h. Nos services techniques se sont mobilisés pour faciliter le travail des équipes d'ERDF. Les personnels municipaux et les élus se sont mobilisés pour aider les commerces et les particuliers sinistrés dans leurs démarches administratives. Un programme de renouvellement de câbles et du passage d'une sécurisation via l'avenue Vincent Auriol pour rejoindre le central près du cours d'eau de la Vieille est en phase de réalisation.

L'automne est là, mais la municipalité ne se repose pas pour autant.

Après le Forum des Associations qui a connu un réel succès, les 11 et 12 octobre derniers a eu lieu Santo Coupo. Cette manifestation était devenue une véritable foire avec beaucoup de commerces ambulants de qualité très inégale et s'était éloignée de son idée d'origine, la fête du Vin et des vendanges.

À notre grande satisfaction, les viticulteurs locaux, qui avaient déserté Santo Coupo, ont répondu présents. Malgré une animation de qualité et des ateliers pour enfants unanimement appréciés, un choix de date discutable et un manque de temps évident ont fait que seuls peu de producteurs de produits de terroir se sont déplacés. L'an prochain, la manifestation sera mieux cadrée et mieux préparée.

Le début de l'automne a aussi vu la mise en place de référents de quartiers et, avant la fin de l'année, la "Maison de Cabasson" sera inaugurée. Voici deux nouveaux engagements de campagne qui sont ainsi tenus.

Les festivités de Noël sont en cours de préparation ainsi que la cérémonie des vœux à la population qui aura lieu le jeudi 8 janvier 2015 à 18h30 au Gymnase Pierre Quinon.

Enfin, avec mon homologue Gil Bernardi, nous avons tenu en Mairie du Lavandou, le mardi 7 octobre dernier, une réunion publique pour informer des avancées des travaux réalisés et à venir dans le cadre du plan de prévention des risques d'inondations.

Nous vous présentons, de plus, dans ce magazine, le nouveau plan d'Alerte Inondations, mis en place avec l'adjoint à la sécurité Philippe Crippa et l'ensemble des services.

Les élus de Bormes les Mimosas et moi-même restons à votre disposition pour vous rencontrer, vous écouter, car de toutes les tâches qui incombent à vos édiles, c'est sûrement cette dernière la plus importante.

Véritable volonté de la nouvelle équipe municipale, l'accessibilité des services publics pour les administrés continue à se développer. Après l'ouverture au public du service urbanisme, tous les après-midi (sauf le vendredi), les services accueil / population / état-civil et le CCAS (centre communal d'actions sociales) étendent leur plage horaire.

Ainsi :

- *Le service accueil / population / état-civil est désormais ouvert tous les samedis matins, de 9h à 12h.*
- *Le CCAS accueille désormais les administrés chaque 1er et 3ème samedi du mois.*

La réunion publique d'informations concernant le dossier des inondations a attiré de nombreux Borméens et Lavandourains

Priorité à la SÉCURITÉ prévention

De nouveaux moyens d'actions pour lutter contre les inondations

Soumise aux risques hydrométéorologiques, comme les inondations, la commune de Bormes a souhaité mieux se prémunir contre ces risques en se dotant d'un système d'assistance à la gestion de crise. Dans cette optique a été votée, lors du dernier conseil municipal, une délibération afin de souscrire un contrat avec la société Prédict. Cette dernière dispose d'un site internet qui permet de visualiser en temps réel l'évolution d'un événement et apporte un service d'assistance 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Prédict analyse les données météorologiques et les croise avec les informations relatives à la topographie locale (étude des bassins versants, impact des cours d'eau sur la commune...) afin d'établir une information ciblée et d'alerter, de façon anticipée, de la survenue d'un éventuel événement à risque. Une fois l'alerte lancée, cela permet à la collectivité de mettre en oeuvre, le cas échéant, les actions de sauvegarde.

Système d'alerte à la population via SMS, email, appel téléphonique...

Parallèlement, la commune a également voté une délibération visant à souscrire un contrat avec la société CII Industrielle. Cette dernière a pour objectif d'alerter les citoyens en cas de risque majeur par des moyens de communications multimédias (diffusion de messages d'alerte par automate d'appels téléphoniques, envoi de SMS, de courriels) en croisant la base de données constituée des abonnés téléphoniques et le plan parcellaire de la commune.

Pour une meilleure efficience du système d'alerte à la population, la municipalité va progressivement mettre à jour ces données publiques, en demandant à ses concitoyens, avec leur accord, de lui communiquer leurs données, qui resteront confidentielles, afin de les recouper avec CII industrielle. La fiche de renseignements est téléchargeable sur le site officiel de Bormes les Mimosas : www.ville-bormes.fr

Philippe Crippa
Adjoint délégué à la sécurité

Harmonisation des signaux d'alerte

Les services municipaux des villes de Bormes les Mimosas et du Lavandou se sont réunis, en présence des représentants des services de secours, afin d'harmoniser les systèmes d'alerte à la population. Désormais, pour les deux communes, voici les significations :

- **1 coup :** test de l'alerte nationale (chaque 1er mercredi du mois à 12h)
- **2 coups :** risque inondation ou submersion
- **3 coups :** alerte nationale (3 fois une minute)
- **4 coups :** feu de forêt sur la commune
- **5 coups :** risque très sévère de feu de forêt
- **6 coups :** risque technologique ou transport de matières dangereuses

Etudes hydrauliques

Dans le cadre des études hydrauliques, des relevés complémentaires vont être réalisés dans les ruisseaux du Castellan et de Maudroume et leurs abords.

La commune remercie les propriétaires concernés de bien vouloir autoriser l'accès aux géomètres mandatés.

DOSSIER
rentrée scolaire

École le mercredi matin, NAPS, TAP, accueil périscolaire… La rentrée scolaire 2014 aura été marquée par des changements importants de rythme et d'organisation tant pour les enfants que pour les familles et les encadrants. Zoom sur la mise en place de la réforme à Bormes les Mimosas et ses ajustements

Magali Tropini, votre première rentrée scolaire en tant qu'adjointe déléguée aux écoles a été marquée par la mise en place de la réforme. Pouvez-vous nous dire comment celle-ci s'est déroulée ?

Magali Tropini : Il est vrai que ma première rentrée en tant qu'adjointe déléguée aux écoles a été un grand plaisir malgré la nouvelle réforme. Mes services et moi-même avons œuvré tout l'été afin que l'entrée dans cette nouvelle réforme se fasse en douceur. Je pense que nous avons réussi : tout est bien cadré. Les parents peuvent être rassurés, leurs enfants ont un large panel d'activités artistiques, culturelles et sportives.

Il y a eu, les premiers jours, quelques ajustements inévitables qui ont soulevé de nombreuses réactions chez les familles. Pouvez-vous nous dire ce qui a été mis en place et pourquoi ?

Oui, les premiers jours ont été difficiles pour les enfants et les parents, mais aussi pour les services communaux. Des ajustements ont eu lieu notamment avec les bus scolaires. Au niveau des deux restaurants scolaires, il a également fallu réajuster : Au primaire, le sens de passage a changé. Ce sont désormais les CP qui mangent en premier car l'attente, jusqu'à 13h, était vraiment trop longue pour eux. À la maternelle, deux animateurs supplémentaires aident les enfants de 3 ans à manger à leur rythme.

Quel a été, selon vous, la plus grande difficulté dans la mise en place de cette réforme ?

La plus grande difficulté a été de trouver du personnel pour des petits contrats de 9 heures par semaine. Philippe Crippa (adjoint au personnel) et son service des ressources humaines ont travaillé avec nous tout l'été. Nous avons recruté 23 personnes au total, 15 au primaire, 8 à la maternelle. Les ATSEM ont été mises à contribution et nous les en remercions. Elles font désormais partie intégrante dans la réussite de la réforme.

> *« la municipalité est fière de pouvoir offrir à ses écoliers ces nombreuses activités sur un temps très réduit*

Dans la mesure où ce rythme vous a été imposé par les services de l'État, sera t-il possible, à la rentrée prochaine, de faire évoluer les horaires en regroupant les NAPS sur une demi-journée ?

Non, nous ne pourrons pas revenir sur ces horaires pendant trois années. Des bilans seront établis tous les six mois avec les services et les enseignants. Les informations seront communiquées aux services de l'État. Les premiers conseils d'école risquent d'être riches en discussions !

Sachez, pour conclure, que la municipalité est fière de pouvoir offrir à ses écoliers ces nombreuses activités sur un temps très réduit. Les enfants sont inités au tir à l'arc, à des activités artistiques avec une plasticienne, à la musique avec une intervenante du SIDAMCM, au théâtre, au hand, au yoga du rire, à la danse. Vous découvrirez d'autres surprises au fur et à mesure des périodes. Je rappelle que les inscriptions s'effectuent par période, ce qui laisse aux parents la possibilité d'accorder leur emploi du temps, avec celui de leur(s) enfant(s). Service non négligeable, puisque bon nombre de communes ont privilégié les inscriptions à l'année. J'en profite, enfin, pour remercier mes services sans qui rien n'aurait été possible.

L'équipe des NAPS de l'école élémentaire entourée des enfants, de leur élue Magali Tropini et de leurs responsables Cécile Gattus et Manu Travi

Précisions : participation aux transports scolaires

Depuis la rentrée scolaire 2014, les familles participent à hauteur de 30 € par enfant inscrit aux transports scolaires, de la maternelle au lycée. Il faut ainsi savoir que la ville ne possède pas la compétence pour "le transport des personnes et le transport scolaire". Il s'agit donc d'une compétence du conseil général qui est, de ce fait, l'autorité organisatrice de premier rang, la mairie étant l'autorité de second rang. Pour chaque enfant inscrit au transport scolaire *(qu'il prenne le bus ou pas)*, la ville doit verser 120 € par enfant.

Cette année, la commune de Bormes les Mimosas, comme l'ensemble des communes, a dû se résoudre à demander une participation de 30 € aux familles afin de réduire les coûts et surtout d'éviter que les familles n'inscrivent leurs enfants "au cas où" alors que ces derniers ne prennent jamais le bus. Ainsi, avec 555 inscrits (ils étaient 608 l'année dernière), le coût du transport scolaire à la charge de la ville reste de 49 950 €. La participation des familles et la réduction du nombre d'inscrits permettent de faire baisser de 16 650 € la note.

La caisse des écoles, mode d'emploi

La caisse des écoles est un établissement public communal présidé par le maire. Elle intervient en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier ou du second degré dans tous les domaines de la vie scolaire (social, culturel, éducatif et sanitaire). À Bormes les Mimosas, la caisse des écoles finance de nombreuses actions parmi lesquelles les petits-déjeuners pédagogiques, la semaine du goût, les dictionnaires pour les élèves de CM2 passant en collège, la prime aux lauréats, les campagnes de prévention bucco-dentaire,... De plus, dans notre commune, la caisse des écoles verse une subvention importante aux coopératives scolaires des deux écoles, ce qui permet aux parents de ne pas être sollicités financièrement par les coopératives. Ainsi, pour l'année 2014-2015, la caisse des écoles versera 3200 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle et 5200 € à celle de l'école élémentaire.

La rentrée en chiffres !

- 204 enfants inscrits à l'école maternelle
- 307 enfants inscrits à l'école élémentaire
- 194 enfants inscrits à la cantine maternelle
- 304 enfants inscrits à la cantine élémentaire
- entre 100 et 130 enfants présents chaque soir aux NAPS de l'école maternelle
- entre 180 et 196 enfants présents aux NAPS de l'école élémentaire
- 5 agents au service Jeunesse
- 5 agents au service Ados Sports
- 18 animateurs vacataires
- 8 ATSEM

L'équipe des ATSEM de l'école maternelle entourée de leur élue Magali Tropini et de leur responsable Nathalie Franche

l'œil sur les NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Mise en place de la réforme sans consensus des deux écoles, horaires imposés par l'éducation nationale, changement d'équipe municipale... La mise en place des NAPS *(nouvelles activités périscolaires)* aura demandé une lourde logistique dans un contexte compliqué, comme a pu le souligner Magali Tropini, adjointe déléguée aux écoles, dans son interview (p3). Pour autant, la volonté du comité éducatif, composé de toutes les personnes concernées par l'enfance* sur la commune, a été respectée. En effet, le temps des NAPS intervenant après le temps scolaire, il était essentiel pour tous de prendre en compte la fatigue de l'enfant et le respect de ses rythmes et besoins. Ainsi, le droit de se reposer, de rêver, voire de ne rien faire, est non seulement autorisé, mais également revendiqué !

> *“le droit de se reposer, de rêver, de ne rien faire est autorisé et même revendiqué !*

Partant de ce postulat, les directeurs des NAPS avaient pour mission de mettre en place cinq projets d'activités sur l'année, avec deux grands axes principaux :

- Bien-vivre ensemble
- S'ouvrir au monde

Au sein de ces axes, au moins une sous-thématique est travaillée sur chaque cycle : développer la citoyenneté, promouvoir l'entraide sociale et la solidarité, renforcer la confiance en soi, veiller à la sécurité morale, affective et physique, développer la créativité, stimuler la curiosité et sensibiliser les enfants à l'environnement.

À l'école maternelle, les enfants, encadrés par les animateurs en binôme avec leur ATSEM, bénéficient de deux activités par semaine sur un cycle complet de sept semaines. Les compétences des animateurs sont directement exploitées *(découverte de l'anglais...)*. Les deux autres soirs *(mardis et jeudis)* les enfants ont un accueil “récréation et jeux libres”.

À l'école élémentaire, les 15 animateurs ont constitué sept groupes pour que les enfants puissent pratiquer une activité unique chaque soir, cette dernière changeant chaque semaine. De plus, des intervenants “bonus” se joignent à eux ponctuellement ou régulièrement grâce à l'implication de services municipaux ou d'associations de la commune.**

Ainsi, les enfants vont pouvoir s'initier au tir à l'arc, au handball, à la musique, au jardinage, participer à un projet culturel visant à l'intégration des personnes handicapées au village, découvrir le patrimoine naturel, participer à des ateliers citoyenneté... De nombreuses surprises sont encore prévues tout au long de l'année.

Après les premiers ajustements suite à la rentrée, l'équipe encadrante, comme les enfants, semblent avoir pris leurs marques. Une réunion de bilan sera mise en place avant la fin de l'année pour permettre aux comités éducatif et opérationnel de faire un point suite à ce premier trimestre.

*Coordinatrice petite enfance, directrice de la structure multi-accueil, directeurs des écoles, directeurs des services jeunesse et sports, directeurs des accueils de loisirs, représentant des ATSEM et des parents d'élèves...

**Un appel est d'ailleurs lancé aux associations du bassin de vie qui souhaiteraient faire découvrir leur activité dans le cadre des NAPS. Elles peuvent prendre contact avec le service jeunesse au 04 94 41 77 20.

L'équipe des NAPS de l'école maternelle encadre avec bonne humeur les enfants ! Ici, aux côtés de Véronique Pierre, conseillère municipale, et de leurs responsables Cécile Gattus, Céline Schmitt et Elodie Rapuzzi

NOUVEAUX SERVICES à VOTRE SERVICE !

Nouvelle municipalité, nouveaux rythmes scolaires, nouvelle organisation… En cette "rentrée" 2014, les changements sont nombreux et les projets aussi ! Petit guide sur la nouvelle organisation en matière de petite enfance, enfance, jeunesse et adolescence à destination des familles borméennes :

Service Jeunesse

Ce service, dirigé par Cécile Gattus, gère ou coordonne tous les temps "péri" et "extra" scolaires-municipaux pour les enfants de 3 à 12 ans :

- L'Accueil de Loisirs périscolaire du matin et du soir, le temps méridien des écoles (cour, salle de restaurant, ateliers divers), le soir après l'école avec les NAPS, Nouvelles Activités Périscolaires, le périscolaire du soir ; les jours de service minimum dans les écoles ; les accompagnateurs des enfants de la maternelle dans les bus ;
- L'Accueil de Loisirs du mercredi après-midi, pendant les vacances : les ALSH petites et grandes vacances, sauf à Noël ; le Jardin des Mers sous la forme d'un club de plage proposant des activités aux touristes et Borméens de 3 à 7 ans.
- Accueil public et inscriptions centralisées : le Service Jeunesse est ouvert au public chaque jour de 8h00 à 17h ; il reste le point central de toutes les inscriptions : ALSH, séjours ados, sorties etc…
- Dossiers administratifs : "prime aux lauréats", le relais d'inscriptions des séjours Odel Var.
- Volet Jeunesse du Contrat Enfance Jeunesse Conventionnement et subvention avec la CAF, partenaire financière et garante de la qualité éducative et pédagogique des activités
- Le Point Information Jeunesse

Jeunesse : zoom sur de nouvelles actions

- le Conseil Municipal des Jeunes (plus d'informations p10)
- les NAPS avec de nombreuses activités qui se mettent en place, grâce à nos animateurs, mais aussi à nos associations et quelques prestataires de services
- un nouveau groupe "les djeun's", avec des boums et des sorties prévues spécialement pour les "adonaissants" de 10 à 12 ans
- la création ou développement d'espaces de jeux pendant le temps méridien

Responsable : Cécile Gattus
Adresse : La Favière - sous l'office de tourisme
Téléphone : 04 94 41 77 20
mail : jeunesse.sports@ville-bormes.fr

Service Ados Sports

Ce service, dirigé par Eric Kessler, a en charge, toutes les actions concernant le sport et les adolescents. Actuellement, le service est situé à l'hôtel de ville, à côté du service accueil population. À terme, il sera localisé dans la future "maison des jeunes". Ses missions principales sont :

- Pass'sports jeunes
- Séjour ski
- Séjours découvertes (Pâques, Toussaint…)
- Sorties ados
- Gestion des installations sportives (Bormisport, gymnase, centre nautique)
- Les manifestations sportives (sports en lumière, téléthon…)

Ados Sports : zoom sur les projets

Le principal projet sur lequel travaille actuellement le service Ados Sports est la création d'une Maison des Jeunes.
Elle permettra également de redonner au Point Informations Jeunesse (PIJ) et au Point Cyber Jeunes un espace de qualité.

Responsable : Eric Kessler
Téléphone : 04 94 05 34 50
mail : e.kessler@ville-bormes.fr

Service Coordination 0-6 ans

Ce service, dirigé par Nathalie Franche, permet une réelle coordination entre les différentes structures et intervenants liés à la petite enfance.

- Inscriptions au multi-accueil
- Mise en place et accueil du RAM (relais d'assistantes maternelles)
- Mise en place et gestion des actions "café des parents" et "lieu d'accueil parents - enfants"…
- Lien entre les écoles élémentaire et maternelle pour la caisse des écoles
- Responsable des ATSEM de l'école maternelle
- Volet enfance du Contrat Enfance Jeunesse

ATSEM : zoom sur une profession méconnue !

Le rôle principal de l'ATSEM est de « seconder » l'enseignant dans les tâches quotidiennes et d'aider l'enfant à devenir le plus autonome possible. Le métier d'Agent Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) est au centre de l'éveil de l'enfant en maternelle.
Les ATSEM participent à la communauté éducative : l'enseignant est responsable de l'éducation et de l'apprentissage, l'ATSEM l'assiste dans son rôle éducatif et les soins à apporter aux enfants. Elles réconfortent les enfants, les aident lors de la séparation du matin et veillent avec l'enseignant au bien-être et à l'hygiène de l'enfant durant son temps scolaire. Elles sont, également, le lien entre le service de restauration scolaire et l'enseignant afin de permettre aux parents de savoir comment se passe la journée de leur enfant. Elles participent à la surveillance de la cour lors de la pause méridienne avec les animateurs. Depuis cette année, les ATSEM sont également chargées, en binôme avec un animateur, du déroulement des NAPS à l'école maternelle. Enfin, elles ont également pour mission d'assurer la propreté des locaux.

Responsable : Nathalie Franche
Adresse : RAM, à côté du multi-accueil
Téléphone : 04 94 00 43 65 / 06 28 66 80 14
mail : cej@ville-bormes.fr

ENFANCE & JEUNESSE

La semaine du goût

›› ÉCOLES

Invités par la municipalité, les parents d'élèves ont eu le plaisir, tout au long de la semaine du goût, de partager le repas de leurs enfants, inscrits à la cantine de l'école maternelle ou élémentaire.

Chaque jour, huit parents dans chacun des restaurants scolaires ont pu assister au repas de leur enfant dans l'enceinte du restaurant pédagogique. L'occasion pour les familles de prendre conscience du travail de Jean-Paul Juillard, de Jean-Marie Chabine et de leurs équipes, qui ont mis en place une organisation permettant à la fois l'autonomie des enfants et le respect de leur rythme. Un bien sympathique moment que les bambins, comme les parents, semblent avoir grandement apprécié ! L'opération sera renouvelée dans le courant de l'année pour permettre aux parents qui n'ont pas pu participer de s'inscrire.

›› PETITE ENFANCE

Dans les lieux dédiés à la petite enfance, les bambins n'ont pas été oubliés durant la semaine du goût. Du côté de la structure multi-accueil, l'équipe de Sandrine Camilleri a proposé des petits-déjeuners, des ateliers confection de jus de fruit et de compote... De quoi initier les enfants à de nouvelles saveurs et textures.

Au sein du RAM, c'est sous la houlette de Nathalie Franche que les assistantes maternelles et leurs petits bouts ont dégusté des fruits, des viennoiseries, de la charcuterie, du fromage...

CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES

La parole est aux jeunes ! D'ici quelques semaines la ville de Bormes les Mimosas comptera 19 nouveaux élus... En effet, pour la première fois, les élèves du CM1 à la 3ème, seront conviés à se rendre aux urnes pour élire leur conseil municipal des jeunes !

Ces représentants issus de leur génération auront l'opportunité de travailler dans trois commissions avec l'aide de Véronique Pierre et de Véronique Ginoyer, conseillères municipales :

- environnement/citoyenneté,
- solidarité/prévention,
- culture

Afin de proposer, concevoir et mettre en place de véritables projets : une belle expérience des enjeux de la gestion communale, encadrée par le service jeunesse de la ville, sous le regard attentif du maire, François Arizzi et de son adjointe Magali Tropini.

Première réunion avec les familles

La première réunion publique d'information, organisée par la municipalité et le service jeunesse pour présenter la mise en place du conseil municipal des jeunes, a rassemblé 33 familles venues découvrir le projet. Dans la salle polyvalente de Bormisport, en présence du maire, François Arizzi, de Cécile Gattus, responsable du service jeunesse et Nathalie Aparicio, animatrice, cinq jeunes Borméens se sont, d'ores et déjà, inscrits sur la liste ! Après la projection d'un documentaire sur le conseil municipal des jeunes, les ados ont pu poser quelques questions au premier magistrat de la commune et à l'équipe encadrante. Bientôt, 19 écoliers et collégiens, du CM1 à la 3ème, composeront le conseil municipal des jeunes de Bormes les Mimosas. Ils pourront ainsi mieux comprendre l'intérêt et les enjeux de la gestion de la commune. Il reste encore 12 sièges disponibles. Sans nul doute, ils seront très vite occupés ! Informations et contact : 04 94 41 95 67.

NOUVEAUX AXES

UN CCAS QUI BOUGE

De nouveaux horaires

Le CCAS vous accueille désormais du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. De plus, le service est également ouvert chaque 1er et 3ème samedi du mois de 9h à 12h.

Une nouvelle organisation

Par une modification interne, le personnel du CCAS compte désormais quatre agents.

- Valérie Klugstertz : chargée de l'accueil téléphonique et de l'orientation des demandes
- Carine Jourdan : chargée de tous les dossiers administratifs
- Nathalie Flamand : chargée de l'accueil social
- François Spanu : chargé des animations

Les Borméens trouveront donc, désormais, un accueil plus spéficique et des plages d'ouvertures plus importantes.

De nouvelles activités

◆ Les "Petites Parenthèses"

Le CCAS propose désormais deux voyages dans l'année, un à l'automne, l'autre au printemps, en direction des familles. "Les Petites Parenthèses dynamiques".

Deux voyages, sur la même thématique, sont également organisés en direction des "plus de 55 ans", intitulés "les Petites Parenthèses sérénités".

Pour ce premier rendez-vous c'est en direction du Lubéron pour un voyage de découvertes tant culturelles, que naturelles ou gourmands que les Borméens ont été emportés.

◆ Les rendez-vous "Yakadanser"

Le souhait d'Isabelle Canonne et de sa commission était de faire évoluer les bals proposés chaque mois afin d'en élargir le public. Désormais intitulés "Yakadanser", les bals ont une thématique différente chaque mois pour entraîner les danseurs de tout âge sur la piste, toujours dans la joie et la bonne humeur.

À noter, les prochains rendez-vous, 14h30, salle des fêtes :

- mercredi 19 novembre - "Palette multicolore"
- mercredi 14 janvier - "les bronzés font du ski"
- mercredi 18 février - "les amoureux de Peynet"
- mercredi 25 mars - "bal masqué"
- mercredi 15 avril - "ding dang dong"
- mercredi 27 mai - "après-midi blanche"

◆ Et bien d'autres projets en cours d'élaboration

- ✓Le Pass'sports Sénior
- ✓Le repas des anciens (dimanche 14 décembre)
- ✓L'extension du nombre de places au multi-accueil
- ✓et bien d'autres projets...

"Un CCAS qui bouge, qui se restructure, qui s'étend pour toujours mieux vous accueillir et répondre à vos attentes !
Docteur Isabelle Canonne

Lors d'une première réunion, le maire, François Arizzi, entouré d'Alain Combe, adjoint délégué aux travaux et aux quartiers, a pu expliquer aux nouveaux référents et observateurs de quartiers, le rôle qui sera le leur. Une mission importante que tous ont accepté avec bonne humeur.

Découvrez et contactez vos référents de quartiers

Village, bazar, Dom

Référent

Bernard Simon Oliu — odile.yvorra@orange.fr

Observateur

Raymond Zeller — chiffon@clubinternet.fr

Le Pin, Haut Para, la Vieille

Référent

Marc Cadenat — marc.cadenat@free.fr

Observateurs

Jacqueline Piersanti — jacqueline.piersanti@sfr.fr

Janick Massello — j.massello@ville-bormes.fr

La Plaine, Surle, la Bastide, Patelin

Référents

Bernard Baccino — b.baccino@ville-bormes.fr

Josiane Magreau — j.magreau@ville-bormes.fr

Observateurs

Ghislaine Imbert — imbertghislaine9652@neuf.fr

Marlène Fayolle — fayolle.marlene@orange.fr

La Favière, le Port

Référent

Jocelyne Aubriot — jocelyneaubriot@gmail.com

Observateurs

Marc Delpui — mdcardenon@orange.fr

Pierre Derweduwen — liliane38750@yahoo.fr

Ludovic Vantours — vantours.restauration@gmail.com

Bénat, Cap Bénat, Gaou Bénat

Référents

Nadine Declercq — marieclairenadine.declercq@gmail.com

Jacques Dressayre — jdressayre@gmail.com

Jean-Luc Lesaffre — jeanluclesaffre@hotmail.fr

Cabasson

Référent

Patrice Chatagnier — p.chatagnier@ville-bormes.fr

La Verrerie, Pas de Courtin, Les Janets, Manjastre, Maudroume

Référent

Véronique Pierre — veronique.pierre@yahoo.fr

Observateurs

Jérome Massolini — j.massolini@ville-bormes.fr

Marianne Le Meur — m.lemeur@ville-bormes.fr

François Arizzi, maire de Bormes les Mimosas

ENGAGEMENT
référents de quartiers

Monsieur le maire, vous venez de mettre en place des "référents" par quartier. En quoi cela consiste t-il ?

En fait, nous avons mis en place des référents et des observateurs dans chaque quartier dans l'objectif d'obtenir une meilleure réactivité vis à vis des petites problématiques du quotidien. Le référent, interlocuteur privilégié de la municipalité, a pour rôle de véhiculer les informations entre les administrés et les services concernés.

Les référents seront aidés dans leurs tâches par les observateurs, avec qui ils auront un contact régulier.

Enfin, je tiens à préciser, que cette démarche n'aura rien d'intrusif ou de délatoire. Le rôle des référents se limitera au domaine public, et n'empiètera pas le domaine privé.

> *Nous ne refuserons jamais l'aide d'une personne de bonne volonté*

Concrètement, pour quels types de questions ou problèmes pourront-ils être sollicités par la population ?

La liste n'est pas exhaustive, mais on peut citer :

- bruit
- sécurité : vitesse excessive, mauvaise signalisation, passages piétons, stationnements dangereux, actes de malveillance, ...
- Accidents : utilisation de la procédure d'urgence pour prévenir au plus vite.
- Incidents : fuites d'eau sur les canalisations, poteaux incendie, arbres dangereux, poteaux EDF, Télécom endommagés, panneaux de circulation détériorés...
- Propreté : oubli de passage, conteneurs mal placés, WC publics sales, dératisation, espaces mal entretenus, ...
- Débroussaillement, pluvial : noter les espaces oubliés
- Voirie : signaler les trous en formation, les bordures déplacées, les évacuations d'eau à modifier, les sens de circulation, ...
- Eclairage public : signaler les dysfonctionnements de lampes,
- Transport scolaire : navette, points de ramassage, ...
- Urbanisme
- Social : personnes en difficulté, personnes seules, en danger,
- ...

Pouvez-vous nous dire qui sont ces référents ? Comment ont-ils été choisis ?

Il est important de dire que nous n'avons pas voulu que les référents soient des adjoints en charge de délégations qui auraient ainsi été juges et parties. Les référents sont des Borméennes et des Borméens élus ou non, désireux de s'investir pour leur quartier et désireux de travailler en collaboration avec la municipalité. L'élu principalement chargé de piloter ce dispositif est Alain Combe, adjoint aux travaux.

Pourquoi cette volonté d'impliquer des habitants dans la gestion de la vie communale ? N'est-ce pas finalement le rôle des élus ?

C'est complémentaire. Le maire et les adjoints sont occupés par les lourdes tâches du quotidien, et peuvent manquer de disponibilité. De même, un habitant de quartier constate plus facilement les risques éventuels, les dégradations, ou améliorations pouvant être apportées, dans son quartier. Le référent nous transmettra ces informations et nous pourrons ainsi apporter des solutions dans un délai beaucoup plus court. L'idée, c'est d'avoir des relais au plus près du terrain.

Le référent n'a aucun pouvoir décisionnel. Il ne traite pas les dossiers administratifs. Ces fonctions sont celles des élus. Son rôle est uniquement de transmettre des informations et, éventuellement, de fournir des explications. A cet effet, il a été mis en place une adresse mail qui permet aux élus et aux services de correspondre en temps réel avec les référents.

La présence des référents signifie t-elle qu'il n'y aura donc pas de réunions de quartiers ?

Au contraire, cela permettra de pouvoir organiser des réunions de quartiers plus efficaces dès 2015, sur la base d'éléments concrets. Le choix de mettre en place des référents ne diminuera en rien le lien direct entre les élus et la population, mais bien au contraire, le complétera, le renforcera.

Monsieur le maire si, à la lecture de cette interview, des Borméens souhaitent, à leur tour, s'impliquer davantage dans la vie de leur cité, comment peuvent-ils le faire ?

Les référents sont choisis, mais rien n'empêche les Borméens qui le désirent de faire acte de candidature soit en cas de désistement de l'un d'entre-eux, soit pour jouer un rôle d'observateur. Pour cela, il sufit de se rapprocher du référent de son quartier ou de la municipalité. Vous trouverez, ci-contre, la liste des référents et observateurs référencés à ce jour, ainsi que leur adresse mail.

Nous ne refuserons jamais l'aide d'une personne de bonne volonté.

Fort de Brégançon

TOURISME

C'est un incroyable atout touristique pour la commune de Bormes les Mimosas qu'a représentée l'ouverture du Fort de Brégançon au public. Du 28 juin au 28 septembre, pas moins de 55 262 visiteurs ont franchi les grilles de la demeure présidentielle pour plonger avec bonheur et curiosité dans l'intimité des chefs d'état.

Le Fort de Brégançon étant une résidence présidentielle, un contrat d'exploitation a été passé avec le CMN (centre des monuments nationaux) qui a, à son tour, signé une convention d'exclusivité pour la vente de la billetterie avec l'office de tourisme de la ville. Ainsi, alors que les prévisions les plus optimistes envisagaient entre 15 000 et 20 000 visiteurs, le Fort a connu un taux de remplissage de 95% tout au long de sa période d'ouverture. Un chiffre exceptionnel dont se félicitent le CMN, l'office de tourisme et la municipalité. Déjà, tous travaillent à l'ouverture 2015 en espérant pouvoir allonger l'accueil entre Pâques et la Toussaint, ce qui permettrait, à la fois, d'accueillir des groupes mais aussi d'assurer à la trentaine d'employés locaux (guides, agents de surveillance, vendeurs en boutique) d'avoir un contrat sur une période plus longue.

François Arizzi, maire de Bormes les Mimosas, accueillait les maires et les représentants de la communauté de communes, Méditerranée - Porte des Maures. Parmi les invités, François De Canson, maire de La Londe, Gilbert Perugini, maire de Cuers, Patrick Martinelli, maire de Pierrefeu, Pierre Bigey représentant le maire du Lavandou, ont pu apprécier ce lieu unique à la vue imprenable.

LISTES MINORITAIRES paroles d'élus

Toujours avec Bormes 2000 - Nicole Pestre, Rania Mekerri, André Denis, Joël Benoit

En nous choisissant, un tiers des Borméens ont marqué leur reconnaissance du travail accompli pendant 19 ans par l'équipe Bormes 2000 et lui ont renouvellé leur confiance pour bâtir l'Avenir de Bormes.

Aujourd'hui nous sommes quatre, Nicole, Rania, André et Joël pour vous représenter au sein du Conseil municipal.

Nous le faisons assiduement, toujours présents au conseil et actifs dans les commissions.

Nous le faisons en conscience, sans esprit revanchard.

Nous le faisons en regardant l'avenir mais attentif au respect du passé et de ceux qui l'ont construit.

Nous n'avons aucune raison de nous opposer lorsque rien ne le justifie mais nous le ferons avec détermination quand ce sera nécessaire.

Notre souci est aussi et surtout d'être vos porte-paroles au conseil municipal.

Nous sommes à votre écoute, attentifs à vos remarques, à vos suggestions et à vos propositions constructives. Soyez assurés que nous saurons les porter au Conseil municipal. N'hésitez pas à nous en faire part, soit en nous rencontrant, soit par courriel à notre adresse elusb2000@gmail.com

Bormes Demain - Claude Faedda et Christine Maupeu

Parmi les manifestations auxquelles nous avons participé les cérémonies du 70ème anniversaire de la libération de Bormes et celle de la reconnaissance des sacrifices consentis par les Harkis, nous ont marqué.

Ces Français ont fait passer l'intérêt de leur pays avant le leur et sont un modèle de ce que nous pouvons réaliser en dépassant nos clivages dans l'intérêt général.

Une entente cordiale encadre la volonté de notre Conseil Municipal à vouloir entreprendre des démarches et un travail propres à développer de façon durable la vie sociale et économique de Bormes.

Point commun des programmes de Bormes Demain et Ensemble pour Bormes, les référents de quartiers sont un moyen de renforcer les liens entre les Borméens et leurs élus.

D'autres projets communs sont à l'étude.

ACTUS & BRÈVES

Cérémonie des Harkis

À l'occasion de la journée nationale d'hommage aux Harkis, une cérémonie s'est déroulée au monument aux morts du quartier des Fontêtes, en présence des autorités civiles, militaires et des associations patriotiques.

Pour cette commémoration, Pierre Gaudin, secrétaire général de la préfecture du Var, Jean-Michel Couve, député de la 4ème circonscription du Var, Annick Napoléon, député suppléante, conseillère régionale, Albert Vatinet, vice-président du conseil général du Var, Gil Bernardi, maire du Lavandou, avaient fait le déplacement. Dans son discours, François Arizzi, maire de Bormes les Mimosas, a salué l'ensemble de la communauté harkis au travers des 24 familles résidant sur la commune. Pour rappeler l'engagement, le courage et le dévouement de ceux qui ont combattu pour leur pays, le premier magistrat de la commune a rassemblé les chefs des familles autour de lui avant de rappeler le nom des disparus.

La cérémonie a pris fin autour du verre de l'amitié, au pied du monument commémoratif réhabilité en début d'été.

Une pensée émue pour Monsieur Mohamed Meddane qui nous a quittés quelques jours après cet hommage. La rédaction de Bormes-Le Mag adresse toutes ses condoléances à sa famille et à ses proches.

Lutte obligatoire contre le charançon rouge du palmier

Le charançon rouge constitue une réelle menace pour les palmiers de notre commune. Une lutte prioritaire pour les services techniques de la ville qui sont amenés à rappeler quotidiennement la loi. En effet, en application de l'article 11 de l'arrêté du 21 juillet 2010 relatif à la lutte contre le rhynchophorus ferrugineus et de l'arrêté préfectoral du 20 février 2013, les particuliers doivent tout mettre en œuvre pour contenir la dissémination de l'insecte. Ils doivent ainsi assainir le palmier contaminé lorsque cela est possible ou procéder à son abattage en veillant à l'incinération de tous les morceaux susceptibles de contenir des formes vivantes de l'insecte. Attention toutefois, ces travaux ne peuvent être effectués que par des personnes ou entreprises habilitées et enregistrées auprès des services de la DRAAF.

Pour toute information, les administrés peuvent prendre contact avec les services de la ville au 04 94 05 34 69.

Cyrille Lemoine

Félicitations au Borméen Cyrille Lemoine qui a remporté son 13ème titre national lors des dernières Caval'Eau Jet. Une distinction qui s'ajoute aux onze titres de champion du monde déjà détenus par Cyrille.

Attention arnaque !

Des commerçants et artisans sont démarchés par un individu se présentant au nom de la police municipale. Il s'agit d'une tromperie. La police municipale est au service de la commune et de ses concitoyens. Ses services sont gratuits. En cas de besoin, n'hésitez pas à appeler au 04 94 05 34 58, pour signaler un démarchage quelconque effectué en son nom. Jean-Pierre Boluda, chef de service, prendra immédiatement contact avec vous.

La gendarmerie à l'honneur

La brigade intercommunale a vécu, dernièrement, deux moments forts. Le lieutenant Caserio, qui dirige la brigade depuis un an, a été promu au grade de capitaine. Autre évènement, la prise de fonction de son second, le major Gonzalez. Un nouveau venu qui est loin d'être un inconnu puisque ce dernier a officié de 1994 à 2006 à la gendarmerie de Bormes - Le Lavandou et depuis 2006 à celle de la Londe les Maures. C'est avec plaisir que le premier magistrat, François Arizzi, a félicité les deux hommes et les a remercié pour l'excellent travail réalisé par la brigade tout au long de l'année.

Habillage des conteneurs poubelles

La municipalité a fait procéder à la pose d'habillages adhésifs décoratifs sur les conteneurs poubelle dans les rues de la commune. Cette cinquantaine de conteneurs à déchets qui a été financée par l'intercommunalité MPM (Méditerranée - Porte des Maures) sera complétée dans le futur. Le projet global compte en effet 200 unités qui seront, au fur et à mesure, dissimulées aux yeux des passants, dans les différents quartiers de Bormes les Mimosas. Pour cette première partie, ce sont des collecteurs disposés sur les axes principaux empruntés par les touristes qui ont été sélectionnés. L'effet caméléon de l'habillage posé sur ces supports représente un détail du village. Une façon harmonieuse d'intégrer ces conteneurs à déchets dans le paysage de notre cité.

EVENEMENTS en IMAGES

A VENIR… Agenda…

Quelques dates à noter dans les semaines à venir. Bien d'autres rendez-vous sont proposés, notamment par les associations, retrouvez l'ensemble des informations sur le www.ville-bormes.fr rubrique "agenda" ou sur le facebook de la ville "Bormes les Mimosas ville - officiel"

Master Class : journalisme et cinéma
rencontre avec Marc Esposito, 18h30
7 novembre, amphithéâtre du collège

Exposition de Bonsaï
8 et 9 novembre, salle polyvalente Bormisport

Cérémonies commémoratives
9 novembre, monument Gl De Gaulle
11 novembre, monument hôtel de ville

Championnat régional de catamarans
23 novembre, Port

Soirée ciné "café Olé"
28 novembre, salle polyvalente

Loto du Téléthon
29 novembre, salle polyvalente

Critérium départemental optimist
3 décembre, Port

Cérémonie commémorative
5 décembre, monument hôtel de ville

Téléthon
5 et 6 décembre, la Favière

Foire aux santons
6 et 7 décembre, salle des fêtes

Exposition de Noël "Cercle Polaire"
du 6 décembre au 4 janvier, musée Arts et Histoire, village

Inauguration Maison de Cabasson
13 décembre, 17h, ancienne école de Cabasson - ouvert à tous !

Repas des Anciens
14 décembre, salle polyvalente

Le village de Noël
20 et 23 décembre, village

Cérémonie des Vœux du Maire
8 janvier, 18h30, gymnase Pierre Quinon

Santo Coupo

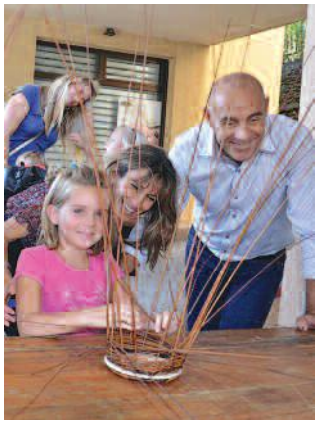

Forum des associations

Nocturnes littéraires

Miss Var